

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers :
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 7

DÉLIBÉRATION N° 10 -2018

Séance du 28 MARS 2018

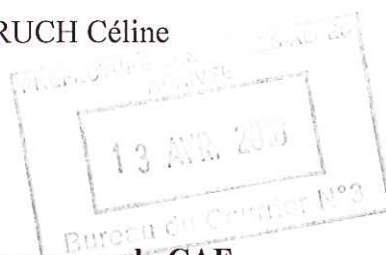
L'an deux mille dix-huit le mercredi 28 mars à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 mars s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents : M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre.

Absents excusés : Mme BLANC Danielle ; Mme TRUCH Céline

Absents non excusés : M. Jean-Claude FAURE.

Secrétaire de séance : M. Jean Pierre NOMIUS



Objet : **Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales arrive à échéance au 31 décembre 2017.

Il propose à l'assemblée de renouveler auprès de la Caisse d'Allocations familiales ce Contrat Enfance Jeunesse qui permet de cofinancer les activités de l'Accueil de Loisirs pour la Communauté de Communes et les actions en faveur des jeunes autres que l'Accueil de Loisirs prévues par les autres communes.

Monsieur le Maire rappelle que la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) considère qu'il s'agit d'un contrat « d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement et au maintien d'une offre d'accueil destinée aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus ».

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- Autorise Monsieur le Maire à demander auprès de la Caisse d'Allocations Familiales le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse,
- A signer l'avenant à cette convention.

Le Maire
Rémi COSTORIER

